

RECHERCHE ANIMATEUR/ACCOMPAGNATEUR du 31/07 au 21/08 ou du 31/07 au 28/08/2022

(L'entretien d'embauche et les journées de formation se déroulent en région parisienne. En cette période de Covid-19, les entretiens pourront se dérouler par visio.)

Handi loisirs c'est une association qui s'est créée il y a maintenant plus de 35 ans dans le but de proposer des vacances à des adultes en situation de handicap mental. Elle est dirigée par Matthieu et Ludivine tous deux anciens animateurs et directeurs de séjours.

Depuis 1985, l'association a accueilli des milliers de vacanciers. Pour encadrer tous ces vacanciers nous cherchons chaque année des personnes motivées qui ont l'envie de travailler avec un public en situation de handicap mental dans le cadre d'un séjour de vacances, l'envie de partager des moments de plaisir et de bonheur, l'envie d'apporter bien être et confort aux personnes que nous accueillons. L'amélioration continue des conditions de travail de nos animateurs est au centre de notre philosophie (repos conséquent par exemple) pour garantir un encadrement de qualité à nos adhérents. Les séjours sont des expériences riches en échanges humains, c'est pour cela que nous avons 50% de nos équipes qui reviennent chaque année. Si ce poste vous intéresse, voici une description de la mission :

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR/TRICE :

Le rôle de l'animateur/accompagnateur se compose de 2 parties :

Celle d'animateur, qui va consister à proposer et encadrer des visites, des sorties, des activités adaptées à chaque vacancier.

Celle d'aide à la vie quotidienne (gestion du linge, toilette, distribution des médicaments, etc..) adaptée au degré d'autonomie des participants.

QUELS PROFILS :

Très forte motivation.

Être en formation ou avoir une expérience dans le secteur social, médico-social, paramédical, ou de l'animation ou des vacances adaptées.

Permis B souhaitable (pas indispensable.)

CONDITIONS DE TRAVAIL ET REMUNERATION :

1 jour de congé + 4 heures par semaine, effectivement pris

Dégagé des tâches de cuisines, courses quotidiennes et entretien des parties communes

Salaire (logé et nourri) environ :

Pour les séjours de bonne autonomie :

- 1175 € net pour 1 mois. *
- 915 € net pour 3 semaines. *

Pour les séjours d'autonomie relative :

- 1230 € net pour 1 mois. *
- 960 € net pour 3 semaines. *

(*sous réserve d'évolution des dispositions législatives existantes.)

FORMATION :

1 Journée de formation rémunérée et valorisante (basée sur le référentiel de formation CNLTA).

1 Journée de formation/préparation de séjour rémunérée.

COMMENT POSTULER ?

Envoyer nous votre C.V à l'adresse suivante : recrutement@handi-loisirs.fr

NOUS CONTACTER :

Tél : 01.48.29.28.29

Mail : recrutement@handi-loisirs.fr Site internet : www.handi-loisirs.fr